

URBAN CORE SUPPORT NETWORK

**ENSEMBLE, REMETTONS LES  
POLITIQUES D'APLOMB**

Rapport de la  
Conférence sur la pauvreté et les  
politiques du Nouveau-Brunswick

Rothesay (N.-B.)

du 22 au 24 avril 2003

# ENSEMBLE, REMETTONS LES POLITIQUES D'APLOMB

## Rapport sur la Conférence sur la pauvreté et les politiques du Nouveau-Brunswick

Rothesay (N.-B.)

du 22 au 24 avril 2003

### INTRODUCTION

La conférence a réuni 63 femmes et hommes, y compris des personnes vivant dans la pauvreté, des représentants élus, des fonctionnaires et des administrateurs, et des représentants syndicaux, d'entreprise et de différents groupes communautaires. Le titre, *Ensemble, remettons les politiques d'aplomb* saisit l'objectif de la conférence, lequel consiste à apprendre des façons acceptables pour la communauté et le gouvernement d'élaborer des politiques publiques efficaces. Les invités ont été encouragés à assister dans l'esprit de collaboration afin de réduire l'isolement et d'explorer des moyens de remettre les politiques d'aplomb:

Par plusieurs présentations, études de cas et groupes de travail, les participants ont exploré des stratégies pour réussir à changer les politiques par le partage et l'apprentissage mutuels ~

- Comment s'élaborent les politiques gouvernementales
- Les réussites de changements aux politiques
- Les rudiments de l'élaboration de politiques

Le dernier jour de la conférence, le groupe a examiné quatre politiques principales en vigueur du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui ont un impact sur les résidents du N.-B. qui vivent dans la pauvreté, y compris :

1. Le revenu du ménage ou de l'unité économique
2. Les soutiens à la transition (carte d'assistance médicale, garde d'enfants et transport)
3. L'exemption de salaire
4. Le logement restreint pour jeunes célibataires

Ayant appris davantage sur les «rudiments» de l'élaboration de politiques gouvernementales et sur certains de leurs impacts sur la communauté, on a défié les participants d'offrir des orientations stratégiques qui seraient mutuellement respectueuses et qui offriraient des solutions de remplacement afin de les rendre plus efficaces pour tous les intervenants.

JOUR 1 – MERCREDI 23 avril 2003

### OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Après avoir prononcé le mot de bienvenue et fourni des renseignements sur l'historique et le développement de l'Urban Core Support Network (UCSN) la présidente, Bonnie McGraw, a présenté l'honorable Erminie Cohen qui a ouvert la conférence officiellement. Sa présentation a été chaleureusement accueillie comme message stimulant et motivant. Son commentaire reflétait sa passion à l'égard de son travail sur les dossiers liés à la pauvreté et également sa vaste compréhension éclairée de la pauvreté dans le contexte de la communauté et de la politique gouvernementale.

## PRÉSENTATIONS

### I Stratégies fructueuses de changements

présentée par Rick Hutchins, Concertation sur les politiques au N.-B.

Basée sur le rapport [Comprendre et influencer le processus d'élaboration des politiques](#) (juin 2002) de Concertation sur les politiques au N.-B., la présentation a mis en évidence les sections principales.

Thèmes émergents :

- Puissance et pouvoir du nombre
- La voix solide du milieu des affaires
- Se faire entendre par les politiciens – influencer et informer les représentants élus
- Avoir un plan
- Traiter les médias avec soin
- S'allier le concours des bureaucrates
- Le partage de renseignements
- Les partenariats

Sommaire des principales constatations du rapport

Commentaires des personnes interviewées sur les moyens les plus efficaces pour les organismes bénévoles d'influencer les politiques publiques :

1. S'assurer la participation personnelle des politiciens.
2. Ne pas utiliser les médias pour attaquer les bureaucrates.
3. Il est important d'avoir de la collaboration et de la coopération parmi les organismes à but non lucratif.
4. Vital que les organismes se préparent pour informer et engager les politiciens et les bureaucrates.
5. Développer des alliances.
6. Il est important de persévérer et de maintenir le contact.
7. Les organismes à but non lucratif doivent être informés de la politique gouvernementale.
8. Le secteur bénévole doit prendre conscience que les choses sont presque toujours politiques.
9. Les organismes doivent comprendre «les règles du jeu» et utiliser toutes les possibilités qui s'offrent à eux pour exercer des pressions sur le gouvernement.
10. On pourrait inviter des représentants du gouvernement à siéger au conseil de l'organisme.
11. On a indiqué que le rôle de la communauté, surtout du milieu d'affaires, était important pour le secteur bénévole. On jugeait que c'était une priorité de cultiver des relations avec le secteur privé pour les organismes bénévoles.
12. On estimait qu'il fallait stimuler les relations entre le gouvernement, le secteur privé et les groupes à but non lucratif.
13. On a indiqué qu'il était déterminant pour les organismes à but non lucratif de faire un usage approprié des médias.
14. Selon les interviewés, on devrait rarement sinon jamais recourir à des lobbyistes rémunérés.
15. Il est important de s'assurer que le gouvernement et le public «se rallient» autour de bonnes idées.
16. Il est important de prouver au gouvernement que le dossier est important et le programme, rentable.
17. Pour influencer les politiques publiques, les organismes à but non lucratif doivent faire preuve d'une grande détermination.
18. L'organisme doit accepter de collaborer avec les politiciens et bureaucrates.
19. Il peut se révéler bénéfique d'établir des relations avec les journalistes pour ce qui est d'aider la cause de l'organisme.
20. Faire preuve de créativité et d'ouverture d'esprit au sujet de l'élaboration de politiques.
21. Présenter des solutions possibles aux problèmes liés aux politiques publiques au lieu d'aller se plaindre aux politiciens et aux bureaucrates.
22. Il est essentiel de se familiariser avec le programme du gouvernement (Plan de prospérité, discours du Trône, programme du parti, etc.).
23. Être préparé lorsqu'on rencontre les représentants du gouvernement et les politiciens. Connaître la politique en vigueur, cerner les problèmes et les préoccupations clairement et être prêt à proposer des options viables sur les solutions possibles.

Voici des obstacles notés pour les groupes à but non lucratif :

1. Insécurité face au financement continu.
2. Le trop grand nombre de couches de bureaucrates à consulter lorsqu'on veut obtenir de l'aide est une source de frustration.
3. L'absence de priorité accordée à la consultation des organismes à but non lucratif au sujet des politiques publiques est un défi.
4. Les gouvernements fédéral et provincial semblent parfois travailler à contre courant. Ils n'ont pas toujours le même programme et, aux yeux du secteur bénévole, ils s'opposent l'un à l'autre.

Les participants à la réunion ont ajouté les commentaires suivants :

- Il est essentiel d'obtenir l'appui aussi étendu que possible de la communauté. Les politiciens sont sensibles au 'nombre' de personnes et aux 'secteurs' qui sont liés à la question. Il est préférable de collaborer avec certains groupes, car on est plus susceptible de présenter un message commun. Il ne faut pas oublier qu'une foule de groupes s'adressent au gouvernement, lui transmettant de l'information semblable, contradictoire ou prêtant à confusion. À moins que des groupes collaborent, les décideurs sont forcés de déterminer à quelle 'cause' ou organisation répondre en premier, etc.
- Même si on est appelé à travailler avec de nombreux membres du personnel rémunérés du gouvernement, l'élaboration des politiques exige la participation des politiciens – c'est une priorité de les influencer! Le personnel et les politiciens doivent voir votre plan, plusieurs options, etc. Faites preuve de créativité lorsque vous cherchez des idées pour engager les politiciens – découvrez ce qui figure à leur programme actuel – et essayez de déterminer comment et où cadrent vos idées.
- Soyez prêt au préalable à vous occuper des relations avec les médias – qu'il s'agisse de relations où vous prenez de l'avant ou de démarches entreprises par les médias mêmes. Il se pourrait que la publicité négative érige plus d'obstacles à votre succès.
- Il arrive souvent que les fonctionnaires soient restreints par les politiques et les modalités dans leur lieu de travail – déployez encore plus d'efforts pour comprendre et pour en faire «vos alliés».
- Partagez les dossiers et faites des recherches parmi des organismes semblables, etc. Cela permet de créer plus de liens et de vous tenir mieux au courant.
- Créez autant de partenariats et d'alliances que possible.

---

*Pour connaître les coordonnées en vue d'obtenir de l'information ou du matériel de Concertation sur les politiques au N.-B., consulter l'[annexe B](#).*

## **II ON A RÉUSSI! Histoires de réussite ayant rapport aux changements de politiques**

présentée par Huberte Gautreau, présidente – Coalition pour l'équité salariale NB

La présentation a débuté par un survol de l'historique et de l'évolution de la Coalition pour l'équité salariale. La Coalition est née de la préoccupation à propos de la violence faite aux femmes. Elle a rapidement été confrontée à un grand défi en essayant de comprendre pourquoi tant de femmes décidaient souvent de demeurer dans des relations violentes, souvent pour la vie. La Coalition a fini par comprendre que la pauvreté semblait un élément déterminant de leur réticence à aller de l'avant. Elle a donc choisi de se concentrer sur l'équité salariale comme un volet du très gros dossier de la pauvreté.

Elle continue à se concentrer sur «un salaire égal pour un travail égal» et à se demander quel système serait le mieux adapté au N.-B. L'[annexe C](#) présente un exemple de comparaison ou d'évaluation d'emplois utilisé en Ontario.

Il y a bien des exemples de telles comparaisons où, même lorsque l'équivalence est claire ou que le rôle de la femme obtient un classement supérieur, il existe une inégalité salariale. La recherche montre également que les femmes ne reçoivent pas non plus des augmentations salariales équivalentes à celles

des travailleurs. La présentatrice a indiqué que, même si la Coalition a réalisé beaucoup de progrès en utilisant des stratégies fructueuses, il reste beaucoup de pain sur la planche, car le gouvernement provincial n'a pas pris de mesures pour réaliser l'équité salariale.

Une telle stratégie était la déclaration du 25 novembre par la Coalition de la «Journée de l'équité salariale». Cette date a été choisie parce que la recherche de la Coalition montre que, à partir de cette date jusqu'à la fin de l'année, les femmes au Nouveau-Brunswick travaillent pour rien. En outre, elle croit que c'est «tout simplement parce qu'elles sont des femmes» et que c'est une question de «justice». Elle a déclaré que le gouvernement provincial était responsable de mettre fin à cette pratique discriminatoire. Le texte suivant est un extrait d'un communiqué de presse au sujet de la «Journée de l'équité salariale».

*Au Nouveau-Brunswick, les femmes gagnent en moyenne 12,45 \$ l'heure, alors que les hommes gagnent 15,81 \$ (Statistique Canada 2001). Cela représente un écart de 21 %. On considère généralement qu'environ la moitié de cet écart est attribuable à la discrimination contre les femmes. Cela signifie qu'au N.-B., les femmes gagnent seulement 89,9 % de la valeur de leur travail. Autrement dit, le travail qu'elles accomplissent n'est rémunéré que 328 jours sur 365, soit jusqu'au 24 novembre. À partir du 25 novembre, les femmes travaillent gratuitement. Cela représente plus de cinq semaines de salaire perdu!*

*Il est primordial d'assurer l'équité salariale dans les secteurs public et privé. Environ 87 % de la main-d'oeuvre féminine néo-brunswickoise travaille dans le secteur privé. Très peu de ces femmes sont syndiquées. Or, l'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes syndiquées est de 11 %, tandis que les travailleuses non-syndiquées gagnent en moyenne 26 % de moins que les travailleurs non-syndiqués. Une loi sur l'équité salariale corrigera cette situation injuste et améliorera la vie de nombreuses femmes soutient la présidente de la Coalition.*

Dans son mot de la fin, la présentatrice a reconnu que, pour faire avancer ses objectifs, la Coalition devait obtenir une représentation plus étendue du côté des secteurs et des intervenants au Nouveau-Brunswick. Les participants ont été invités à envisager de s'engager sur le plan communautaire.

---

*Pour connaître les coordonnées afin d'obtenir de l'information ou du matériel de la Coalition pour l'équité salariale, consulter [l'annexe B](#).*

## ATELIERS

### Atelier **Indicateurs de qualité de vie**

présenté par Rick Hutchins, Concertation sur les politiques au N.-B.

Les indicateurs de la «qualité de vie» sont devenus un sujet d'envergure nationale, qui font l'objet de recherches et d'activités communautaires au pays. Le sujet s'est également présenté comme un nouveau concept pour traiter de la santé et du mieux-être des Canadiens parmi les artisans de la politique gouvernementale, les agents de développement communautaire et les chercheurs. La recherche sur la qualité de vie offre ainsi un cadre opportun pour la discussion et la recherche, qui aborde les déterminants de la santé et de la vie communautaire d'une manière à la portée du public.

Un atelier national sur la recherche en matière de qualité de vie s'est tenu à Halifax, en décembre 2002, pour établir un programme de recherche afin d'accumuler les connaissances sur les conditions pour améliorer la qualité de vie et la santé des Canadiens et leurs communautés. Les participants à l'atelier ont préconisé l'établissement d'un cadre commun pour la recherche sur la qualité de vie et l'établissement d'indicateurs qui sont comparables dans les administrations et les communautés. Le présentateur a ensuite mentionné le rapport «Citizens' Report Card», une publication des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP).

Voici les catégories utilisées dans le rapport :

- Droits et participation démocratiques
- Santé
- Éducation
- Environnement
- Conditions et programmes sociaux
- Communauté
- Mieux-être personnel
- Économie et emploi
- Gouvernement

Le reste de la séance a porté sur le rapport et sur la discussion de questions telles Que signifie tout cela? Comment pouvons-nous utiliser ces indicateurs? S'appliquent-ils à mon univers?

### Atelier **STEPS : Vers un processus de politique publique crédible et inclusif**

présenté par Stephanie Hunter, FemJepp

Cet atelier «pratique» faisait appel au guide STEPS pour permettre aux participants de discuter sur la possibilité d'utiliser ou d'adapter le guide à leur situation pour s'engager plus efficacement dans les initiatives de politiques publiques. STEPS est un outil d'évaluation conçu pour aider à cerner les éléments qui doivent être en place ou reconnus pour que les groupes communautaires en quête d'égalité, les chercheurs et les gouvernements collaborent à l'élaboration, l'application et la réforme de politiques publiques. Il aide les gens à déterminer ce dont il faut tenir compte pour élargir la discussion sur l'élaboration de politiques. Aidés du guide STEPS, les participants seraient en mesure de miser sur son contenu guide et de l'adapter aux préoccupations locales dans le cadre de leurs propres activités. L'efficacité s'accroît si les participants utilisent des exemples réels de dossiers locaux pour passer à travers une liste de contrôle complète à chaque étape. Le guide et les annexes FemJepp sont complets, y compris des feuilles de travail maîtresses. Le processus STEPS est mis en évidence ci-dessous.

1. Indiquer les connaissances communes et les règles de base pour la collaboration – Toutes les parties – membres de groupes communautaires en quête d'égalité, décideurs du gouvernement et chercheurs – doivent accepter de discuter et collaborer à partir de connaissances partagées. Elles doivent entre autres s'entendre sur un processus de politiques ouvert, clair et inclusif; reconnaître la valeur de la recherche communautaire et universitaire; accepter de donner accès aux activités, au matériel et aux formes de communication; et s'assurer que des mécanismes de responsabilisation sont mis en place.
2. Jeter les bases – Lorsque les trois parties commencent à travailler ensemble, chacune a besoin de clarifier et d'énoncer ses rôles et ses responsabilités; d'adopter des lignes directrices sur l'accessibilité; et de discuter et de trouver des moyens de s'attaquer aux déséquilibres du pouvoir.
3. Déterminer les besoins et accéder à l'information et aux ressources – Il y a des ressources clés à connaître et à rendre accessibles aux trois parties pour un travail efficace sur les politiques publiques.
4. Bâtir des stratégies et des plans de travail – Pour participer avec efficacité au processus de politiques publiques, toutes les parties, notamment les communautés nouvelles au processus, devraient planifier leur approche. Des procédés types devraient également être établis pour informer chaque groupe des résultats envisagés et des attentes à leur égard en ce qui a trait à la contribution au processus.
5. Mettre les stratégies et les processus à l'exécution – Lorsqu'elles travaillent ensemble, il est important que les trois parties s'en tiennent aux processus types et aux formes de contribution.
6. Évaluer le processus mixte et les résultats

---

*Pour connaître les coordonnées afin d'obtenir de l'information ou du matériel de FemJEPP, consulter l'[annexe B](#).*

## Atelier **La boîte à outils sur la pauvreté de l'Urban Core Support Network**

présenté par les membres de l'UCSN

L'atelier interactif, *Faire l'expérience de la pauvreté au N.-B.*, était conçu pour produire un impact maximum sur son auditoire en démontrant d'autres moyens ou «outils» d'accroître la sensibilisation aux questions liées à la pauvreté en général. L'atelier a aidé les participants en les motivant à faire montre d'une plus grande créativité dans leurs tentatives en vue de réussir des changements de politiques.

Les volets interactifs étaient nombreux et variés. Une revue des outils de l'atelier démontre l'approche nouvelle et dynamique :

- Des présentations d'expériences
- Un jeu-questionnaire sur la pauvreté – et des prix
- Des exemples d'articles dans les médias
- Des jeux comme 'serpents et échelles'
- Les tableaux d'info et les costumes sont d'autres outils dont il a été question.
- Divers : une scénette sur les 'faux' aliments; les bulles; une poupée; et des exemples de vêtements.
- Les publications de l'UCSN (pour un aperçu du processus et de leurs utilisations).
- Mise en scène d'un exemple de réunion avec un ministre du gouvernement du N.-B.

L'atelier au complet *Faire l'expérience de la pauvreté au N.-B.* comprend actuellement :

### Publications

Responding to the Voices of Poverty

Stormy Seas

Solving the Puzzle – A guidebook to Income Assistance

*À venir : un livre pour enfants*

### Scénettes

Dramatique

Humoristique (p. ex. bulles de réflexion)

### Médias et publicité

Communiqués

Conférences de presse

Entrevues

Émissions téléphoniques

### Statistiques

Feuillets d'information' comme des notes d'information pour les dossiers

### Atelier sur la pauvreté

Jeux – p. ex. Serpents et échelles et *Monopoly*

### Suivi

Téléphone, courriels, lettres; rencontres; création de possibilités de suivi (p. ex. assister à des réunions de circonscription); et recours aux défenseurs internes et externes (personnel et associés).

En petits groupes, les participants ont travaillé sur un exemple de dossier pour s'adresser à un conseil municipal afin de s'opposer contre un arrêté à venir qui interdirait la mendicité. Leur objectif était de choisir les 'outils' qui pourraient être utilisés pour réaliser des progrès par rapport à la question de l'arrêté municipal.

---

Pour connaître les coordonnées afin d'obtenir de l'information ou du matériel de l'UCSN, consulter l'[annexe B](#).

## Atelier **Qui la pauvreté préoccupe-t-elle?**

présenté par Bob Stranach et Sue Rickards, représentant Concertation sur les politiques au N.-B.

L'atelier a comporté la présentation d'un modèle participatif de Concertation sur les politiques au N.-B. pour améliorer la coopération afin d'aborder la pauvreté au Nouveau-Brunswick. Forgeant le modèle par la discussion en groupe, ils ont cherché à trouver des moyens de faire de la pauvreté un sujet de préoccupation général en augmentant la compréhension et la participation des membres de la communauté, des organismes et du gouvernement afin d'aborder cet enjeu. Les participants ont pu faire part de leurs expériences personnelles et de leur compréhension des questions en jeu, et ils ont examiné comment et avec qui ils travaillent actuellement dans leur collectivité.

Ce modèle de stratégie d'engagement est né du travail dans le cadre du projet de Concertation sur les politiques au N.-B. visant à rejoindre une communauté multisectorielle d'organismes et de personnes qui s'intéressent au développement social du N.-B. Pour faire avancer ses buts avec efficacité, Concertation sur les politiques au N.-B. croit qu'on doit s'engager dans les objectifs suivants pour :

- **étendre, dans la communauté, la compréhension de la pauvreté et de la vulnérabilité** par l'établissement d'un réseau de connaissances et d'une communauté d'information;
- améliorer les liens entre les **réseaux actuels** d'agents progressifs de changement social au Nouveau-Brunswick, tant anglophones que francophones;
- encourager activement et, dans la mesure du possible, **stimuler l'émergence de nouveaux réseaux multisectoriels** dans plusieurs secteurs où ils sont absents actuellement, mais dont la présence est recherchée et nécessaire;
- renforcer la capacité locale ou régionale en **reliant ces réseaux à de plus grands réseaux pancanadiens**, à des sources d'information et à d'autres ressources déterminantes pour leur travail;
- **introduire des éléments nouveaux et complémentaires et des partenariats potentiels** dans l'assortiment, notamment des alliés à l'extérieur du secteur traditionnel du bénévolat, dont des organismes du secteur privé, tous les ordres de gouvernement, ainsi que les professionnels et les théoriciens de la recherche sociale.

## Atelier **La collaboration entre la communauté et le gouvernement**

présenté par Cathy Wright, ancienne directrice générale du Human Development Council et stagiaire en politique, Développement des ressources humaines Canada, région du N.-B.

On a offert cet atelier deux fois au cours de la conférence les discussions ayant porté sur le désir des gouvernements de travailler plus étroitement avec les groupes communautaires et sur les espoirs des groupes communautaires d'avoir un plus grand mot à dire dans l'orientation du gouvernement.

Voici certaines des questions principales qui ont servi à cadrer la présentation et la discussion :

1. Pourquoi est-ce important que le gouvernement et les groupes communautaires travaillent ensemble?
2. Que pouvons-nous apprendre de nos différences et de nos similitudes? Les leçons apprises de l'expérience de stage ont été incluses.
3. Quels changements pouvons-nous apporter pour l'avenir? Importance de l'évaluation de l'impact de notre travail.

En combinant leurs expériences, la présentatrice et les participants se sont concentrés sur des facteurs déterminants qui influencent la façon dont les gouvernements et les communautés travaillent ensemble.

Parmi les grands points de la discussion aux deux ateliers, mentionnons :

- L'importance de se comprendre, ce qui jette la base de la création d'une relation de travail.
- Parallèle au rôle de parent – apprendre de nouvelles compétences, se respecter les uns les autres et se rendre compte que le contrôle n'est pas la question en jeu. Les éléments des choix avec lesquels on n'est peut-être pas d'accord, mais on peut accepter la décision qui est prise.



- Le rôle de courtier est important pour créer des relations entre des secteurs différents. La reconnaissance également du fait que parfois les groupes hésitent à parler des questions avec leurs agents de financement.
- Le gouvernement et les agences communautaires prennent des risques en travaillant ensemble; et des expériences antérieures négatives existent de chaque côté.
- Il y a bien des avantages à travailler ensemble; pour le gouvernement, les agences communautaires et les universités. Souvent des avantages imprévus.
- Les obstacles cernés pour le gouvernement : il voit les partenariats comme un processus laborieux et long (surtout au départ); il se préoccupe que les groupes auront des attentes plus élevées face au changement; et son expérience limitée des partenariats communautaires.

#### Atelier **Opinion porte-à-porte**

présenté par Brenda Murphy, UCSN et Rick Hutchins, Concertation sur les politiques au N.-B.

Consultations communautaires sur les questions de pauvreté chez les enfants et les familles au N.-B.

L'atelier était basé sur l'information recueillie lors d'une série de consultations communautaires qui se sont déroulées partout au Nouveau-Brunswick. Les deux organisations s'intéressent aux questions liées à la pauvreté chez les enfants et les familles et elles voulaient connaître l'avis du public dans les communautés sur certaines grandes questions de politiques.

Les présentateurs ont situé le développement et le but des consultations communautaires et expliqué le choix du thème Opinion porte-à-porte. Ils ont précisé qu'ils cherchaient à mettre la pauvreté davantage au premier plan comme question communautaire. Pour faire ressortir la question et augmenter la sensibilisation locale et une compréhension de ce qu'est son opinion porte-à-porte, on a décidé d'utiliser la «porte d'en avant» pour ne pas exclure les gens qui vivent en appartements, surtout dans les villes.

Concertation sur les politiques voulait recueillir de l'information locale à propos de leurs perceptions, de leur compréhension de la pauvreté (ou des réalités de la pauvreté dans leur communauté) et de la façon dont elles sont passées à l'action, c'est-à-dire comment elles sont passées (ou l'ont-elles fait) de l'habilitation à la capacité. Quelles conditions doivent ou devaient être présentes pour influencer le changement? Les résultats envisagés par l'UCSN pour les consultations étaient d'en apprendre plus sur la façon dont leurs communautés sont touchées par quatre grandes politiques publiques, s'il y a d'autres obstacles, ce qui se passe dans leur communauté et comment appuyer le travail entrepris.

Quatre séances ont mené à cette conférence, St. Stephen, Sussex, Miramichi et Fredericton. Aux fins de l'atelier, on a présenté les réponses principales issues des consultations pour situer la discussion en groupe en contexte. Les résultats généraux des consultations communautaires suivent.

#### **Résultats**

Chacune des séances communautaires était différente, mais il y avait certaines similitudes tirées de l'expérience. Voici les principales :

- En général, l'appui communautaire des agences et des organismes qui contribuent à travailler avec les conditions de la pauvreté était élevé, prenant la forme de dons et de soutien des bénévoles. Cependant, la compréhension dans la communauté des conditions et des causes sous-jacentes de la pauvreté n'était pas élevée.
- Il y avait un consensus dans toutes les séances, à savoir qu'il y a un vide dans le leadership étendu au niveau communautaire. Il y a bien des organismes et des groupes qui travaillent avec la question de la pauvreté, mais il n'y a pas de voix solide et unifiée.
- On se souciait profondément du fait que les problèmes dans de nombreux secteurs empiraient et qu'il fallait changer la politique à certains ordres de gouvernement pour tenir compte des conditions qui changent (empirent).

Les participants à l'atelier ont exprimé leurs préoccupations d'une manière semblable et ont appuyé la notion voulant que ces questions soient importantes dans leur communauté également. Malheureusement, à cause du manque de temps, il n'a pas été possible de discuter plus longuement de ce qui pourrait être fait pour atténuer ces problèmes. Les participants ont bien manifesté l'intérêt de poursuivre ces discussions et de collaborer aux solutions.

## Questions

### Question n° 1

*Selon votre perception, est-ce que la communauté comprend les questions liées à la pauvreté chez les enfants et les familles et comment s'est-elle engagée pour s'attaquer au problème?*

#### Réponses communes

- Bien des personnes jugeaient que le public ne comprend pas les réalités et les questions liées à la pauvreté chez les enfants et les familles (logement, faibles revenus, conditions de vie malsaines, perception négative des bénéficiaires de l'aide sociale et de leurs droits).
- Il y a beaucoup de «donateurs» – voir les effets, mais non la cause.
- Bien des personnes blâment celles qui vivent dans la pauvreté d'avoir créé leurs propres problèmes.
- La plupart des gens ignorent qu'il y a un problème de pauvreté dans leur propre communauté.
- Le gouvernement est chargé de s'attaquer aux problèmes dans notre communauté.
- Les personnes qui vivent dans la pauvreté ne demandent pas d'aide. L'indépendance et la fierté les empêchent de demander de l'aide.

### Question n° 2

*Qui est responsable de s'attaquer aux questions liées à la pauvreté chez les enfants et les familles dans votre communauté?*

#### Réponses communes

- Le gouvernement, par l'argent des contribuables
- Les groupes de service
- Le groupe confessionnel
- Les organismes communautaires
- Le milieu des affaires
- Les écoles
- Les «aînés» dans la communauté. Or, ils n'ont pas l'habitude de s'adresser aux groupes locaux.
- Les principaux employeurs et les grosses usines doivent examiner les conditions pour appuyer les petits salariés (garde d'enfants, transport et salaires).

### Question n° 3

*Que pouvez faire pour vous attaquer à ces questions dans votre communauté?*

#### Réponses communes

- Informer les personnes indigentes, c'est-à-dire plus grande sensibilisation au sujet de leurs droits, et éliminer leur crainte de perdre le soutien.
- Bien souvent, les personnes indigentes ne sont pas capables de passer à l'action; il faut donc créer un partenariat entre elles et les communautés et le gouvernement.
- Engager les personnes indigentes – examiner les obstacles liés à la langue.
- Changer les perceptions et créer un environnement marqué par le respect.
- Partager l'information et réseauter.
- Établir un centre de bénévolat.
- L'appui continu des ministères et des organismes communautaires.
- Créer un réseau de défense des intérêts.
- Se concentrer sur les jeunes – comment les retenir dans les communautés et les amener à s'attaquer aux questions.
- Examiner la pauvreté selon une approche plus positive, soit utiliser un modèle axé sur les atouts.

## **Obstacles identifiés**

### *Unité économique*

- Le montant qu'on peut utiliser comme avoir est un problème. Il faut accumuler des avoirs pour sortir de la pauvreté et on ne devrait pas être pénalisé lorsqu'on le fait.
- La politique sur la cohabitation est un obstacle – surtout pour les familles où il y a des jeunes qui obtiennent des emplois à temps partiel tandis que les parents bénéficient de l'aide au revenu. Le revenu est déduit lorsqu'il y a cohabitation et dans le cas d'un logement subventionné.
- Il y a plus d'options dans les villes que dans les petites communautés.
- Les Premières Nations et des programmes différents.
- Le manque de maisons de chambres et d'autres options de logement – surtout pour les célibataires.
- Les faibles salaires – le salaire associé à de nombreux postes de débutant n'est pas suffisant pour subvenir à ses besoins.

### *Les soutiens à la transition*

#### **Exemption de salaire**

- L'exemption de salaire comme mesure d'incitation est très faible. Elle n'encourage pas l'honnêteté; elle appuie plutôt une économie souterraine.
- Bien souvent, l'endettement est trop élevé pour réussir à s'en sortir.
- Bien souvent, les communautés ignorent que la politique prévoit des exemptions pour le travail. Par exemple, pour la récolte dans les communautés rurales, tant qu'il n'est pas admissible aux prestations d'assurance-emploi, le 'client' est dispensé de la politique sur l'exemption de salaire.
- Bien souvent, le désir d'obtenir un emploi est plus fort que l'aide au maintien de l'emploi.

#### **Accès aux services de garderie**

- L'accès à des garderies abordables – tant agréées que non agréées (limites d'âge et de subvention).
- Les horaires des garderies ne cadrent pas souvent avec le travail par quart dans bien des cas.

#### **Limites de salaire**

- Des limites d'âge sont souvent imposées pour les garderies (aucun enfant de moins de 24 mois).
- Les limites ayant trait aux garderies poussent les femmes à recourir à un service non agréé pour lequel aucune subvention n'est offerte (encourage les services de garderie au noir).
- Elles sont souvent hors de la portée des personnes indigentes.
- Le travail par quart (p. ex. les centres d'appel) et les services limités le soir.
- L'accès au transport.

#### **Transport**

- Le transport est un gros problème. Très coûteux, surtout durant la transition de l'aide au revenu vers le marché du travail.
- De nombreuses communautés rurales sont démunies de transports en commun.
- Des régions rurales n'ont même pas de services de taxi.
- Les personnes indigentes font souvent du pouce.
- Certains centres de bénévolat offrent des subventions au transport à des fins médicales.
- Les régions urbaines ont souvent des transports en commun, mais ceux-ci sont très coûteux pour les personnes indigentes.
- Les questions liées à l'assurance pour le transport des clients.
- Demander à des voisins ou à des amis par alternance de se faire conduire.

#### **Soins de santé**

- Peur de la transition et de perdre l'aide aux soins de santé.
- Rien du tout à voir avec le fait de *ne pas* vouloir travailler.
- Personnes ayant des problèmes de santé continus (diabète et sclérose en plaques).
- Coût des médicaments, etc.

## Logement

- L'absence de maisons de chambres et d'autres options de logement – surtout pour les personnes célibataires, en particulier dans les communautés rurales.
- Les factures d'électricité peuvent représenter un fardeau très lourd, car elles sont souvent très élevées, en raison des conditions inadéquates du logement en général, y compris une isolation limitée ou nulle ou mal installée par les propriétaires.
- La pénurie de logements adéquats et abordables pour les personnes seules non âgées, les aînés et les familles.
- Services familiaux et communautaires (SFC) a des logements, mais les listes d'attente sont longues.
- Aucun logement de transition dans certaines régions (p. ex. : refuges et logements à court terme).
- SFC peut accorder une aide au logement dans les hôtels, mais ceux-ci sont souvent inadéquats en raison de la pauvre qualité de l'espace et de l'environnement.
- Les Premières Nations sont également aux prises avec des problèmes de logement.
- Trop de règles restrictives pour les personnes vivant dans les logements à but non lucratif.
- Les attitudes négatives envers les personnes qui vivent dans des logements subventionnés.
- La propriété peut être difficile lorsqu'il est question des améliorations et de l'entretien.
- Il n'y a aucune norme minimale concernant les logements dans bien des villes au N.-B. Les propriétaires peuvent réparer l'extérieur de façon temporaire, mais négliger l'intérieur.
- La question des coûts – l'électricité, l'assurance, etc.

## Autres obstacles

- Une certaine aide est offerte à ceux qui veulent retourner aux études, mais le processus est difficile à comprendre pour certains.
- Les questions liées à l'éclatement des familles, c'est-à-dire la mère reçoit l'aide au revenu, mais non un soutien de son conjoint. Cela aggrave les conflits.
- Le travail à temps partiel et les emplois inadéquats.
- Les problèmes avec les pensions et les autres sources de revenu.
- L'abus des médicaments sur ordonnance.
- Les programmes du gouvernement sont trop étroits – comme s'ils étaient uniformisés.
- Le «système» est un obstacle. Les processus, les règles et les restrictions.
- La confiance est un problème. C'est une question de contrôle.
- Les «politiques» sont si générales; c'est donc difficile de tenir compte des circonstances personnelles.
- Les «mesures concrètes» ne sont souvent pas là pour aider les personnes qui demandent de l'aide. Beaucoup de belles paroles.
- Un «stigmaté» général associé à son adresse ou à sa situation.
- Le manque d'information – des fournisseurs de services ignorent que les parents seuls sont censés avoir un plan d'intervention qui pourrait les aider à accéder aux services disponibles dans la communauté.
- De l'aide sociale au marché du travail ou aux projets à court terme.
- On éprouve un certain sentiment de sécurité en bénéficiant de l'aide sociale (soins de santé, etc.).
- L'endettement des jeunes qui terminent leurs études postsecondaires.
- Les jeunes de 16 à 19 ans passent à travers les mailles du filet.
- La peur est un obstacle de taille – la peur de perdre ses enfants, de perdre le soutien du revenu, etc.
- L'isolement dans les communautés.
- La durabilité des organismes est un problème. (Des organismes n'ont pas vu leur financement augmenter depuis des années.)
- Le coût de la nourriture.
- Le coût de l'éducation.
- Les incidences élevées de bronchopneumopathie chronique obstructive dans certaines régions.
- Les personnes quittant des situations violentes.
- Les faibles niveaux d'alphabétisation.
- Les tendances cycliques de la pauvreté où des générations des mêmes familles continuent de vivre dans la pauvreté.

Atelier **Analyser les sphères d'influence**

présenté par Stephanie Hunter, FemJEPP

À l'aide du diagramme de FemJEPP, Spheres of Influence in Nova Scotia, (sphères d'influence en Nouvelle-Écosse) comme point de départ visuel, les participants décriront les différents groupes et secteurs qui forment l'environnement social, économique et politique dans lequel ils évoluent. Ils ont appris que le diagramme est souple, c'est-à-dire que pour chaque question spécifique qui est abordée, ils pourraient avoir besoin d'identifier et d'analyser plus d'organismes et de personnes qui devraient faire partie de leurs stratégies.

Les divers groupes et secteurs ont tout d'abord été délimités à l'aide de feuilles de travail. Les participants ont ensuite évalué le niveau de soutien ou de résistance des groupes et personnes identifiés. On a ensuite discuté d'une analyse de l'étendue de l'influence exercée par les différents groupes ou les différentes personnes identifiées et, du même coup, de ce que serait leur impact sur la question à l'étude.

Cela a amené les participants à poursuivre l'évaluation de leurs listes pour tenter de déterminer

- a.) les efforts qu'ils devraient concentrer sur les groupes ou les personnes,
- b.) lesquels pourraient être plus résistants, mais qui auraient beaucoup d'influence.

Ces questions et d'autres étaient conçues pour aider à établir des stratégies efficaces de collaboration avec le gouvernement et d'autres intervenants pour élaborer une " bonne politique pour les femmes."

---

*Pour connaître les coordonnées afin d'obtenir de l'information ou du matériel de FemJEPP, consulter l'[annexe B](#).*

Atelier **Vivre l'expérience de la pauvreté**

présenté par les membres de l'UCSN

Comportant des simulations interactives d'exemples réels de ce qui attendent les femmes vivant dans la pauvreté, cet atelier visait à chercher à améliorer la connaissance et la compréhension de certains des impacts réels de la pauvreté dans leur vie de tous les jours.

L'atelier a offert des possibilités de faire plusieurs démonstrations d'expériences directes évocatrices avec des obstacles liés au système et aux attitudes auxquels sont confrontées les femmes qui vivent dans la pauvreté. On voulait transmettre comme message que, pour mieux comprendre la pauvreté dans notre communauté, il faut continuer de dissiper les mythes et de fonder notre expérience sur la réalité pour finir par réaliser à quel point cela peut être difficile de surmonter la pauvreté.

La première partie de la séance portait sur des situations réelles; les participants en petits groupes devaient assumer l'identité d'une famille vivant dans la pauvreté. Après avoir obtenu les détails (nombre de membres dans la famille, revenu mensuel, etc.), les participants ont été invités à calculer les dépenses mensuelles.

Puis en grand groupe, ils ont indiqué les obstacles auxquels ils ont été confrontés dans chaque groupe de 'famille' et discuté de stratégies et de mesures qui pourraient être prises pour provoquer un changement.

---

*Pour de l'information au sujet de l'atelier sur la pauvreté, communiquer avec l'UCSN – Brenda Murphy, au 642-9033.*

Atelier

## **\$avoir en banque ~ un outil de lutte contre la pauvreté**

présenté par Jim Wilson, projet \$avoir en banque (YMCA, Fredericton, au N.-B.)

Il s'agissait de la présentation du projet pilote national «Les comptes d'accumulation des avoirs et de développement personnel»

La séance a débuté par un survol de la façon dont on est arrivé à une telle politique de remplacement. On a expliqué qu'on croyait que, jusqu'à récemment, la pauvreté était surtout perçue comme un problème lié au revenu. De plus, on jugeait que les programmes de soutien du revenu qui offraient le strict minimum pour subsister empêchaient habituellement les personnes dans le besoin de progresser en imposant des restrictions sévères qui s'appliquaient non seulement au revenu qu'elles pouvaient gagner, mais aussi à leurs économies. Par conséquent, compte tenu de l'accent mis sur le revenu, nous sommes portés à ignorer les effets de l'accumulation des avoirs sur le mieux-être des familles et des personnes.

Dans son livre de 1991, *Assets and the Poor*, Michael Sherradan a introduit un mode de pensée axé sur les avoirs pour redéfinir la façon dont la pauvreté est abordée. Sherradan a soutenu que, même si les programmes de soutien de revenu ont une importance vitale, l'accumulation des avoirs est le seul moyen assuré de se sortir de la pauvreté. Il a souligné que les avoirs, encore plus que le revenu, étaient concentrés dans les mains des mieux nantis et qu'il fallait établir des politiques d'accumulation des avoirs ciblant les personnes indigentes.

Il a suggéré, cependant, que pour réaliser des initiatives d'accumulation des avoirs, il faudrait changer les politiques publiques bien enracinées qui favorisent actuellement l'accumulation des avoirs par les mieux nantis plutôt que par les personnes indigentes. En effet, selon lui, il faudrait voir d'un oeil différent les politiques d'aide sociale qui pénalisent les bénéficiaires ayant accumulé des économies en relevant ou en éliminant complètement les limites fixées sur les avoirs que peuvent posséder les bénéficiaires de l'aide sociale. En outre, nous devons créer des mécanismes qui accélèrent ou qui améliorent la capacité d'épargner des personnes indigentes afin de rétablir le déséquilibre actuel du côté des avoirs.

Les comptes d'épargne individuels (CÉI) ont été proposés comme outil pour transposer ce concept en programmes efficaces. En gros, ce sont des comptes d'épargne jumelés qui aident les salariés à faible revenu à accumuler des fonds qui peuvent servir seulement à des investissements à rendement élevé comme l'éducation, le lancement d'une entreprise ou l'accession à la propriété à moyen terme.

On a signalé que certains projets-pilotes ont été lancés pour démontrer l'importance des décisions stratégiques basées sur les avoirs. Le projet-pilote American Dream (AD) a été entrepris aux États-Unis en 1997. À la fin de l'année 1999, plus de 2 000 titulaires de comptes CDP avaient économisé, en moyenne, 33 \$ par mois et avaient accumulé 286 \$ en neuf mois dans le cadre du programme AD. Grâce à des fonds de contrepartie provenant de différentes sources publiques et privées, des économies d'une valeur de plus de 1,3 million de dollars ont déjà permis aux titulaires de comptes d'investir plus de 300 000 \$ dans le logement, l'éducation et le lancement de petites entreprises.

Au Canada, il y a le programme Fair Gains de 1999 à Calgary, le programme de CDP en logement de Winnipeg qui a été lancé en 2000 et \$avoir en banque – un projet-pilote national de comptes de développement personnel pour l'apprentissage.

Même si c'est encore très tôt, les résultats initiaux du projet \$avoir en banque de Fredericton sont très prometteurs! Par exemple, en février 2003, les participants au projet de Fredericton ont économisé en moyenne plus de 50 \$ par mois au cours des deux dernières années. Cela s'est traduit par des économies personnelles de plus de 77 000 \$ et par des économies jumelées de plus de 226 000 \$ dans la région de Fredericton uniquement! En outre, 15 participants de Fredericton ont commencé à utiliser leurs fonds du projet \$avoir en banque pour retourner aux études, et on a distribué une somme de plus de 28 000 \$ aux établissements admissibles au nom de ces participants.

Les chefs du projet estiment que ces résultats initiaux offrent des arguments probants en faveur de l'élaboration d'autres projets ou programmes CDI qui contribueront à lutter contre la pauvreté.

---

*Pour connaître les coordonnées afin d'obtenir de l'information ou du matériel du projet \$avoir en banque (Jim Wilson), consulter l'[annexe B](#).*

## INTRODUCTION

Les dernières séances de la conférence ont été conçues pour permettre aux participants de faire appel à leurs expériences et à leurs connaissances antérieures et nouvelles pour mieux comprendre les quatre politiques provinciales choisies et pour essayer de passer à travers un processus qui permettrait de suggérer des modifications à celles-ci.

### **Pleins feux sur quatre politiques importantes du gouvernement du Nouveau-Brunswick** présenté par Brenda Murphy, UCSN

- 1. La politique sur le revenu du ménage ou de l'unité économique**
- 2. Les soutiens à la transition (carte d'assistance médicale, garde d'enfants et transport)**
- 3. L'exemption de salaire**
- 4. Le logement restreint pour jeunes célibataires**

#### **1. La politique sur le revenu du ménage ou de l'unité économique**

Selon la politique, deux personnes ou plus qui habitent ensemble et partagent les responsabilités liées à l'unité, peu importe leur relation, sont considérées comme une unité économique. Cela signifie qu'un seul chèque d'aide est émis par unité économique et, même s'il y a des exemptions, les personnes qui sont touchées par la politique risquent de subir une réduction ou une suppression de leurs prestations mensuelles. Cette politique décourage les personnes (comme les parents seuls ou les célibataires) de partager les ressources, ce qui pourrait atténuer le stress de devoir étirer des fonds limités.

#### **2. Les soutiens à la transition (carte d'assistance médicale, garde d'enfants et transport)**

##### **A. Carte d'assistance médicale**

Les personnes qui participent à un programme de formation ou d'éducation ou qui travaillent dans un effort en vue de «quitter le système» ont souvent besoin de soutiens à la transition comme une carte d'assistance médicale. Services familiaux et communautaires (SFC) offre bien ce soutien pendant une période de 12 mois au maximum, mais l'admissibilité est déterminée au cas par cas. Bien souvent, les personnes ne sont pas informées du programme lorsqu'elles commencent à travailler ou à suivre un programme de formation, ou elles apprennent qu'elles «se trouvent juste sous la limite» et ne sont pas admissibles. Pour bien des gens, la carte d'assistance médicale peut être un facteur déterminant pour ce qui est d'occuper un emploi, de suivre une formation ou de continuer de recevoir l'aide au revenu. Les régimes d'assurance-santé privés sont coûteux et hors de la portée de bien des gens, surtout ceux qui gagnent le salaire minimum. Quand on réussit à obtenir la carte d'assistance médicale, aucune protection de base n'est offerte, comme les soins dentaires (nettoyages annuels et plombages).

##### **B. Garde d'enfants**

Comme dans le cas de la carte d'assistance médicale, une aide peut être accordée à des clients et à des non-clients qui ont besoin de services de garde (emploi, éducation ou formation, besoins sociaux spéciaux ou traitement médical). Cependant, il y a des limitations; par exemple, les grands-parents ne peuvent pas se faire rembourser pour les services de garde, ou il arrive souvent que le parent doive compléter le taux qu'offre le gouvernement pour le gardiennage (2,50 \$ l'heure). SFC préfère que les parents fassent appel à une garderie agréée, mais bien des garderies imposent des suppléments aux parents. Ces derniers ont besoin de savoir que leurs enfants sont dans un endroit sûr, et cela signifie parfois que des membres de la famille s'en occupent, surtout lorsque les enfants ont moins de 2 ans.

##### **C. Transport**

Une aide au transport peut être accordée aux clients ayant un plan d'intervention approuvé. Elle peut être accordée aux personnes qui commencent un emploi, mais c'est à court terme seulement. On n'offre pas d'aide financière continue pour régler les frais de transport. Cela peut représenter un obstacle pour les personnes dont les heures de travail ne coïncident pas avec l'horaire des transports en commun. Les tarifs de taxi ne sont pas pratiques pour les personnes qui travaillent au salaire minimum.

### 3. L'exemption de salaire

Conscient du fait que la première année d'emploi est déterminante, car c'est alors qu'on établit un lien durable avec le marché du travail, SFC a conçu le programme d'exemption de salaire qui permet aux personnes de gagner un revenu pouvant atteindre 200 \$ par mois (pour une famille) ou 150 \$ par mois (personne seule) sans réduire leur chèque d'aide mensuelle. Tout revenu au-dessus de cette limite est retranché de l'aide mensuelle. Un programme d'exemption supplémentaire de salaire est offert aux clients qui répondent aux critères. Le programme d'exemption de salaire est conçu pour encourager les gens à travailler. Cependant, c'est souvent l'inverse qui se produit. Les gens ne jugent pas que cela vaille la peine de travailler plus que le nombre d'heures permis. La politique limite également les possibilités de travail saisonnier, à temps partiel ou occasionnel sur demande. Par exemple, dans les communautés rurales, des personnes pourraient être embauchées dans une ferme locale pour aider à la récolte. Parfois, cette forme de travail saisonnier pourrait être le seul emploi disponible pour la personne jusqu'à la prochaine saison de récolte. Cependant, les personnes sont toujours limitées par rapport au revenu qu'elles peuvent gagner avant que celui-ci soit retranché de leur chèque mensuel. Même si le programme d'exemption supplémentaire de salaire tient compte de certaines de ces préoccupations, notre recherche a révélé qu'il est sous-utilisé, que peu de personnes sont au courant de son existence ou en ont profité.

### 4. Le logement restreint pour jeunes célibataires

Comme dans le cas de nombreux programmes sociaux, le financement destiné au logement social a fait l'objet de compressions radicales au cours des dernières années. Au Nouveau-Brunswick, la priorité a été d'offrir un logement subventionné aux familles ayant des enfants, aux aînés et aux personnes handicapées. Sur le plan statistique, la moitié des dossiers de l'aide au revenu au Nouveau-Brunswick est composée de personnes seules non âgées. Chez les personnes seules 46 % sont dans le besoin et 56 % ont un logement inabordable. Que la personne seule reçoive 486 \$ ou 264 \$ par mois, elle consacre la majeure partie de son revenu au loyer. Elle se retrouve avec très peu d'argent pour répondre à ses autres besoins de base. En 2001, 727 requérants étaient inscrits sur la liste d'Habitation NB (Saint John), dont 147 étaient des personnes seules non âgées. Des 20 unités de logement subventionné qui se sont libérées au cours du premier semestre de 2000, seulement 2 % ont été allouées à des personnes seules non âgées. La recherche communautaire a révélé des histoires tragiques de femmes seules retournant à des partenaires violents, parce qu'elles ne pouvaient pas trouver de logement abordable et qu'elles ne recevaient que 264 \$ de l'aide au revenu. D'autres histoires montraient comment des hommes seuls n'ayant virtuellement aucun accès à un logement abordable et disposant d'un revenu mensuel limité se sentaient poussés à prendre femme et enfant. Dans bien des cas, cela mène à des relations transitoires trop souvent caractérisées par l'instabilité et les mauvais traitements.

Nous savons qu'un logement adéquat et abordable peut avoir un impact positif sur la santé et le mieux-être. Chez nous, les personnes seules non âgées représentent un grand nombre de personnes vivant dans la pauvreté, pourtant elles passent très souvent à travers les mailles de nos filets.

### De l'extérieur : Certains effets des quatre principales politiques du gouvernement

animé par Brenda Murphy et des membres de l'UCSN

#### VOIX

Dès que les participants ont pris place, des «voix» ad hoc qui semblaient spontanées se sont fait entendre des participants assis autour des tables qui, comme tous l'avaient découvert par la suite, avaient été invités à 'vocaliser' les citations directes de personnes vivant dans la pauvreté et d'autres qui travaillent dans la prestation de services. Cette ouverture puissante et imprévue a immédiatement renforcé dans chaque personne le but commun et important de sa présence. Plus important encore, peut-être, cela a permis de focaliser et de renforcer l'énergie collective de tous les participants dans la salle. Les voix, sous la forme de tons variés de résignation et d'espoir disaient :

*Ce serait peut-être plus facile pour moi de survivre et de sortir du système si je pouvais vivre avec ma soeur. On pourrait partager les dépenses; je n'aurais pas à aller au comptoir alimentaire; on pourrait garder les enfants chacun notre tour. Mais si je le fais, l'Aide au revenu va m'enlever un gros montant et je ne serai pas mieux. Mon logement prend 75 % de mon chèque... ça fait trois ans que je suis sur la liste d'attente pour un logement subventionné.*



*Je pourrais travailler au Tim Hortons au salaire minimum... 16 h à minuit. Je **PEUX PAS** demander à ma mère de garder les enfants gratuitement 40 heures par semaine, et l'Aide au revenu ne la paiera pas pour le faire. Je peux pas prendre l'autobus pour m'en revenir chez nous (il n'y a pas de service dans mon quartier); c'est trop loin, puis trop dangereux de marcher. Je vais probablement perdre ma carte d'assistance médicale. Je vois pas comment je peux faire.*

*Comme il y a de plus en plus de compressions, il y a plus de personnes à ma porte. En tant qu'église, nous faisons notre possible, mais c'est seulement une solution temporaire, car ces personnes seront de retour la semaine prochaine ou le mois prochain.*

*Comment est-ce que je peux montrer à quelqu'un comment gérer son diabète si cette personne n'a pas de nourriture, de logement et des choses comme des chaussures adéquates.*

*Je me soucie des parents avec qui je travaille dont les possibilités de loisirs pour eux-mêmes et leurs enfants sont très rares.*

*Si je vois une femme de plus qui est libérée de prison sans argent, sans épicerie, sans endroit où vivre et un rendez-vous pour rencontrer un travailleur de l'aide au revenu la semaine prochaine, je vais me mettre à crier!*

*Les gens ne se sentent pas toujours à l'aise de me dire dans mon bureau comment nos politiques les touchent. Le fait d'être membre de l'Urban Core Support Network me permet de voir directement comment les gens sont touchés personnellement et collectivement. Je peux associer un visage à mon travail.*

*Je ne peux pas voir une autre femme seule qui a été battue et qui va me dire qu'elle recevra seulement 264 \$ par mois pour vivre, parce que je sais qu'elle retournera tout simplement à la violence. Quel choix a-t-elle?*

*Le développement social est un élément important de la constitution d'une communauté saine. Je fais partie de l'UCSN parce que nous nous sommes rassemblées pour trouver des solutions et nous travaillons ensemble pour réduire la pauvreté dans notre communauté.*

Ayant entendu des voix si provocatrices de la pauvreté, les participants ont pu se concentrer clairement sur le but de l'exercice à venir.

On a donné d'autres clarifications sur les impacts des quatre politiques. Le but était de stimuler la discussion et de paver la voie pour la prochaine séance destinée à informer et à engager tous les participants dans le processus d'élaboration de politiques publiques au Nouveau-Brunswick.

En passant en revue les quatre politiques, le présentateur a cité des aspects importants de chaque politique qu'on jugeait être des obstacles aux personnes vivant dans la pauvreté plutôt qu'une «aide» comme l'entendaient les quatre politiques gouvernementales.

*Parmi de tels exemples, mentionnons :*

*Sous la politique sur l'unité économique ou le revenu du ménage*

- Chaque parent seul est censé avoir un plan d'intervention, mais bien des gens ne le savent pas, et le personnel du gouvernement semble incapable de suffire à la tâche ou de le mettre en œuvre au complet, à cause des divers défis, y compris les défis venant des clients eux-mêmes. Les parents seuls ayant un plan d'intervention qui veulent partager un logement sont dispensés de la politique sur l'unité économique ou sur le revenu du ménage.
- Des personnes ont avoué avoir souvent menti pour satisfaire à des conditions ou critères.

#### *Sous la politique sur l'exemption de salaire*

- Les personnes résistent d'occuper un emploi à temps partiel rémunéré, car cela a un impact trop négatif sur leur revenu total. Cela devient impossible de travailler à cause des dépenses connexes pour les 'extras' comme le transport, la garde d'enfants, et ainsi de suite.

#### *Sous la politique sur le logement*

- Il n'y a aucune politique concernant l'accès des personnes seules à un logement raisonnable.

#### *Sous la politique sur les services de garde*

- L'Aide au revenu ne paiera pas un parent ou un autre membre de la famille pour les services de garderie, alors que les garderies privées exigent souvent des tarifs supérieurs à ceux du système public, ce qui oblige les personnes indigentes à payer à partir de leur revenu personnel.
- Quant aux autres coûts, si une personne accepte un emploi, cela exige souvent d'elle de travailler des heures inhabituelles ou par quart. Le parent seul, entre autres, doit trouver un moyen de dénicher des services de garde en fonction de son horaire, souvent sur un court préavis.

#### *Sous la politique sur le transport*

- À cause du manque de services de transport en commun à certaines heures du jour dans des régions ou de l'absence de transports en commun dans bien des régions du N.-B., les travailleurs sont obligés de recourir à des modes de transport plus coûteux comme les taxis.

#### *Sous la politique sur les soins de santé*

- La recherche a également démontré que de nombreuses politiques gouvernementales ne sont pas bien connues ou sont mal interprétées par les clients et le personnel également. On a clairement besoin d'avoir de meilleures communications et d'une meilleure application des politiques. Le personnel a besoin de plus de souplesse pour s'occuper des cas en fonction des circonstances individuelles. Les personnes entendent toutes sortes de réponses au sujet d'une seule politique, souvent selon la façon dont l'employé la comprend ou l'interprète. Comme les politiques sont souvent en transition, il se peut très bien que le personnel ne réussisse jamais à vraiment les connaître ou les comprendre. Certains semblent savoir quand et comment ils peuvent faire preuve de souplesse dans les limites des lignes directrices, alors que d'autres semblent ne pas le savoir.
- La carte d'assistance médicale est un exemple de politique qui semble varier selon les cas. Il semble y avoir une vraie lacune dans la compréhension de la carte. Par exemple, les résultats indiquent que, même si la personne pouvait y être admissible, bien souvent ni elle ni son gestionnaire de cas ne comprennent, et elle n'en fait peut-être jamais la demande ou n'en profite pas au maximum.
- L'absence de protection pour les soins dentaires est également un sujet de préoccupation très grave.

### **De l'intérieur – création d'une politique publique**

présenté par Bill MacKenzie, directeur, Politique et relations fédérales-provinciales,  
Services familiaux et communautaires NB

Un examen exhaustif du processus d'élaboration de politiques du gouvernement du Nouveau-Brunswick a été présenté au moyen d'un exposé en Power Point intercalé de brefs commentaires. L'exposé suit.

### **L'ÉLABORATION DE POLITIQUES**

Facteurs de politique

Considérations politiques

Processus d'élaboration de politiques

Comme il s'agit d'un processus complexe, M. MacKenzie a choisi l'une des quatre politiques comme exemple. En tenant compte de la *politique sur le revenu du ménage*, il a présenté la 'carte' suivante.

#### **Facteurs de politique**

- Plate-forme du gouvernement
- Intervenants
- Médias
- Assemblée législative et opposition
- Tribunaux
- Commission des droits de la personne

### **Considérations d'ordre politique**

- Lois et politiques existantes
- Lacunes dans les services
- Autres administrations
- Coût
- Sources de financement
- Constitution
- Équité

### **Processus d'élaboration des politiques**

- Recherche
  - Cerner le besoin.
  - Cibler la population touchée.
  - Quels autres ministères ont un intérêt?
  - Quels groupes d'intervenants existent?
  - Quelles sont les positions connues des intervenants?
  - Est-ce que d'autres administrations ont traité de la même question?
- Consultation
  - Consulter les groupes d'intervenants établis.
  - Établir un groupe de travail.
  - Inviter la soumission de mémoires.
  - Organiser un forum public.
- Concevoir des solutions de remplacement
  - Pourrait être un processus interne.
  - Pourrait utiliser des processus de consultation.
  - Rentabilité des solutions de remplacement.
  - Explorer les sources de financement.
  - Déterminer les partenaires éventuels.
  - Solutions gouvernementales ou privées.

### Processus interne (avis au ministre)

- Préparation d'un mémoire au Cabinet
  - Décisions stratégiques
  - Décisions financières
  - Contenu
    - Recommandations
    - Contexte – établir le bien-fondé
- Rentabilité
  - Autres administrations
  - Intérêts des intervenants
  - Exemples de cas
- Hauts fonctionnaires (s'il est question de dispositions législatives)
- Présentation au Comité des politiques et des priorités ou au Conseil de gestion
- Approbation du Cabinet

*Commentaire du présentateur* : Les intervenants trouvent souvent le processus très frustrant. Certains seront assurés que le gouvernement fera son possible. D'autres démontrent de l'animosité. Cela peut prendre différents volets d'activités pour engager tout le monde. Dans ce cas, par exemple, au moins, cela fait appel aux ministères de la Santé, de l'Éducation et de la Justice et à différents volets du Cabinet, entre autres. Les groupes communautaires devraient «personnaliser» leur approche, parce qu'elle peut vraiment être efficace, même si elle est présentée sous la forme d'un commentaire en style télégraphique.

## **Processus d'élaboration des politiques (suite)**

S'il est question de modifications ou de nouvelles dispositions législatives :

- Rédaction
- Comité de modification des lois du caucus
- Caucus
- Première lecture
- Deuxième lecture
- Comité plénier
- Troisième lecture
- Proclamation

*Commentaire du présentateur :* Premièrement, le ministère doit obtenir la *permission* de procéder à la rédaction législative. Deuxièmement, il faut savoir que c'est durant les travaux du «Comité plénier» et à l'étape de la troisième lecture où la question est vraiment débattue à fond. S'il y a des difficultés avec une politique, c'est là qu'on peut l'arrêter. Bien souvent, les projets de loi «meurent» au feuillet à ce stade; il faut donc recommencer le processus dès le début.

En parlant spécifiquement de la **politique sur le revenu du ménage :**

- Le ministère doit tenir compte de tous les revenus et de tous les avoirs de chaque membre associé à un ménage lorsqu'il évalue l'admissibilité à l'aide au revenu.
- Les personnes qui partagent le logement, la nourriture et les autres dépenses courantes sont considérées comme membres du même ménage.

### **Autorisation légale pour la politique sur le revenu du ménage**

- Règlement établi en vertu de la *Loi sur la sécurité du revenu familial*, articles 2 et 3.
- Selon l'article 2, «conjoint» désigne, relativement à une unité :
  - le mari ou la femme du chef d'unité, ou
  - la personne qui demeure avec le chef d'unité, qui partage les responsabilités de l'unité et qui bénéficie, au sens économique du terme, du partage des aliments, du logement ou d'installations;
- L'article 3 traite de l'unité même et établit qu'une seule demande peut être présentée par unité, que la demande est remplie par le chef d'unité et que lorsque plus d'une demande est présentée par un groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble et qui ne constituent pas légalement une famille, ces dernières peuvent être regroupées en une seule unité.

Exemptions instaurées en 1994 (deux exemples)

1. Le jeune de moins de 19 ans, après une évaluation sociale, provenant d'un foyer parental qui n'est pas considéré être un milieu sûr (l'objectif est de garder plus de jeunes de moins de 19 ans à l'école).
2. Les personnes qui sont reconnues comme étant aveugles ou invalides par la Commission consultative médicale (la catégorie de personnes sourdes a été ajoutée en 1999). Ne s'applique pas aux personnes mariées ou vivant en union de fait.

Autres exemptions en 1997

- Parents seuls (ayant un plan d'intervention)
- Droits acquis aux prestations prolongées
- Enfant adulte ayant un revenu
- Besoins à long terme

Familles monoparentales

- Deux parents seuls peuvent cohabiter sans subir une réduction de leurs prestations si au moins un participe activement à un plan d'intervention approuvé.
- Critères d'admissibilité spécifiques :
  - Chaque famille monoparentale doit avoir bénéficié de l'aide sociale pendant 12 mois.
  - Au moins un parent seul doit avoir participé à un plan d'intervention approuvé.
  - L'exemption peut s'appliquer pendant la durée nécessaire à l'achèvement du plan d'intervention.
  - D'autres conditions s'appliquent qui pourraient permettre à l'exemption de se poursuivre.

#### Clients recevant des prestations prolongées

- Les clients recevant des prestations prolongées peuvent cohabiter sans subir une réduction de leurs prestations d'aide sociale.
- L'exemption ne s'applique pas aux conjoints mariés ou aux conjoints de fait.  
- Ces clients conserveront ce statut spécial s'ils quittent l'aide sociale et s'ils reviennent. – À leur retour, ils recevront le taux des prestations prolongées et seront exemptés de la politique sur le revenu du ménage.

*Commentaire du présentateur* : Les prestations prolongées sont approuvées par la Commission consultative médicale qui entend environ 1 200 cas par année. L'exemption et les pratiques de discrétion peuvent être ou ne pas être entièrement ou systématiquement partagées entre tous les gestionnaires de cas – peut-être que c'est un élément qui pourrait faire l'objet d'un examen et d'une discussion dans l'avenir au ministère, a-t-il suggéré.

#### Enfants adultes ayant un revenu

- Les enfants adultes gagnant moins de 15 000 \$ (et plus de 400 \$ par mois) qui vivent avec un parent sont traités comme un ménage distinct.
- L'enfant adulte est tenu de contribuer 125 \$ par mois au ménage, et l'aide sociale des parents est réduite en conséquence.
- L'enfant adulte a 19 ans ou plus, et n'est pas tenu par la loi de fréquenter l'école.
- Si l'enfant adulte n'a aucun revenu, il est une personne à charge associée au dossier des parents.
- La Politique pour les jeunes a la priorité dans le cas d'enfants d'âge scolaire.
- Le revenu annuel de 15 000 \$ ou de 1 250 \$ par mois désigne le revenu brut avant les retenues.

#### Besoins à long terme

- Les clients répondant aux critères d'admissibilité pour la désignation Besoins à long terme demeureront au taux du Programme d'assistance transitoire (PAT) sans devoir présenter un rapport médical. La désignation est permanente.
- Les critères d'admissibilité sont les suivants :
  - Les clients sont évalués par Services familiaux et communautaires en vertu de la stratégie concernant les soins de longue durée.
  - Les cas de santé mentale de longue durée sont présentés par le ministère de la Santé et du Bien-être.
  - Les clients reçoivent une pension d'invalidité en vertu de la *Loi sur les pensions*.
  - Les clients répondent à la définition de besoins à long terme après l'évaluation de la Commission consultative médicale.

*Commentaire du présentateur* : C'est bien mieux si un groupe d'intervenants (présente) une approche commune (les petits groupes arrivent souvent avec tellement d'idées variées et parfois contradictoires). C'est important de parler du problème, mais ce qui compte le plus, c'est d'offrir des idées utiles pour le régler et la façon de les faire passer par l'environnement de politiques publiques actuel. C'est déterminant d'avoir une voix solide unifiée.

---

Après la présentation, la participante Sue Rickards a été invitée à donner sa réaction à l'exposé.

Elle a soutenu que, aux yeux de beaucoup dans la communauté, on a l'impression que, jusqu'à présent, le gouvernement a seulement fait du rafistolage avec les politiques sur le revenu et les salaires. En outre, il faut réorienter le système au complet pour offrir plus de mesures d'incitation au travail. Par exemple, elle a déclaré que le montant de base de l'exemption de salaire devrait être augmenté et être basé sur les gains annuels, ou il devrait y avoir un processus pour l'augmenter graduellement.

Les gens reconnaissent qu'un «revenu annuel garanti» est de loin une meilleure approche. Parmi les autres points de vue, mentionnons les suivants :

- C'est généralement un fait reconnu que la politique est bien trop animée par la «politique». Il s'agit en partie d'une question structurelle où la politique est formée à partir d'une perspective «économique»

*par opposition* à une perspective «sociale». Par contraste, les gens dans la communauté savent très bien qu'il faut habituellement combiner les deux.

- En outre, la politique sur la pauvreté est encore considérée par beaucoup comme un «coût» au lieu d'un investissement important. Le fait de commencer à l'interne – même à revoir la terminologie traditionnelle pourrait mener à une meilleure réflexion et à une meilleure compréhension des aspects positifs d'une telle politique. Un exemple serait de parler de la politique sur l'«amélioration» des salaires plutôt que d'«exemption» des salaires.
- On sait depuis longtemps qu'un obstacle important au maintien de l'emploi est le transport. Les politiques actuelles n'aident pas; en effet, elles empirent la situation.

*Commentaire du présentateur* : Dans son mot de la fin, le présentateur principal a prévenu les participants que le gouvernement travaille dans les limites d'un budget défini. Même lorsque de nouveaux dossiers ou de nouveaux programmes émergent, les fonds sont plus susceptibles d'être transférés d'un autre programme au lieu d'être complétés et appuyés par de nouveaux fonds.

## SÉANCES EN PETITS GROUPES

### **Ensemble, pour jeter un pont solide entre la politique et la pauvreté**

On a défié les participants d'examiner l'une des politiques principales sous la perspective suivante :

*Si vous aviez la chance de rencontrer le premier ministre et le Cabinet demain au sujet de cette politique, quelles autres solutions ou idées présenteriez-vous?*

Pour stimuler la discussion, on a proposé des questions spécifiques aux participants comme points de départ de leurs délibérations. Les voici :

1. *Qui doit s'asseoir à la table pour élaborer une politique nouvelle ou révisée?*
2. *Qui doit prendre part à la présentation?*
3. *Quelle est l'intention de cette politique?*
4. *Y a-t-il des parties de la politique qu'on peut conserver?*
5. *Y a-t-il des parties de la politique qui 'doivent disparaître'?*
6. *Quel devrait être l'impact des changements ou des révisions proposées?*

Des groupes ont utilisé ces questions, alors que d'autres ont pris une approche moins directe.

### **Politique sur le revenu du ménage ou l'unité économique**

- Les taux de base ne sont pas suffisants – le N.-B. a les taux les plus bas du Canada.
- Simplifier la politique.
- Faire un retour aux valeurs fondamentales et aux droits de la personne.
- Établir un programme de «revenu annuel garanti».
- Retourner à «la table» et travailler à nouveau en vue de nouvelles valeurs et de nouveaux buts.
- Voir aux besoins fondamentaux.
- Avoir de l'intégrité.
- Commencer à FAIRE CONFIANCE aux clients.

Sortes de personne qui devraient s'asseoir à 'la table' :

- Les personnes les plus touchées par les politiques de l'Aide au revenu.
- Les petits salariés.
- Les défenseurs.
- Le milieu des affaires – il a besoin de bons employés stables, et de meilleures politiques pourraient aider.
- Un élaborateur ou un analyste de politiques interne.
- Tenir les médias informés également.

On devrait tenir compte des politiques «tacites» – les valeurs relativement à la pauvreté, par exemple – comme on ne peut pas percevoir les bénéficiaires de l'aide sociale dans une meilleure position que les petits salariés.

Ne croyez pas qu'il est possible de sauver le système actuel. Ne le rafistolez pas – optez pour une «solution» comme le revenu annuel garanti.

Des impacts des nouvelles approches : l'érosion du stigmate de la pauvreté; une société juste; le gouvernement ménage des ressources en étant libre de cibler ses énergies de façon plus productive; les modifications subséquentes aux taux d'imposition; et les personnes se mettent à sentir une assurance et une indépendance plus grandes.

### **Politiques sur la garde d'enfants**

Nous ne sommes pas encore prêts à rencontrer le gouvernement à ce sujet – nous recommandons de poursuivre la recherche.

Il faut remanier les politiques actuelles sur la garde d'enfants, car celles-ci ne semblent pas répondre aux besoins actuels des enfants, des familles ou de la communauté – nous recommandons de passer à des politiques «favorables à la famille».

Pour aider à lancer le processus d'élaboration de politiques (exemple)

Identifier les intervenants :

- Les fournisseurs de soins (officiels et informels)
- Les utilisateurs et les personnes touchées par les politiques comme les parents
- Agents chargés du cas de Services familiaux et communautaires (SFC) (questions non liées à l'aide financière)
- Ressources en santé mentale (p. ex. : psychologue pour enfants)
- Centres de ressources familiales
- Spécialistes en intervention précoce
- Consulter les enfants
- Entreprises (employeurs)

Rattacher les politiques de façon appropriée aux aspects sociaux et économiques.

S'adresser au gouvernement d'une voix solide et unifiée.

Reconnaître et cibler son énergie sur des lacunes comme :

- le manque de ressources pour s'occuper des enfants qui débordent du cadre des politiques concernant les 'besoins spéciaux', mais qui ont quand même de sérieux problèmes.
- la nécessité d'améliorer les services de garde et d'offrir plus de choix à cet égard surtout en ce qui concerne les enfants ayant des déficiences et d'autres problèmes.

L'intention de la nouvelle politique serait de faciliter le retour au marché du travail (rémunéré ou non) en supprimant les obstacles comme les coûts liés à la garde d'enfants et au manque de choix.

Thème global répété – L'élaboration actuelle de politiques est basée sur des buts à court terme, alors qu'il faut planifier en vue d'obtenir des résultats à long terme – le seul moyen efficace de faire en sorte que les dépenses liées aux politiques sociales finissent par rapporter de gros dividendes.

### **Carte d'assistance médicale**

Nous voulons des communautés saines et le gouvernement veut investir dans la population. Nous désirons donc investir dans la communauté en réglant les questions liées à la carte d'assistance médicale. Il s'agit d'une bonne politique qui peut aider à supprimer ou à réduire des obstacles à l'emploi. Dans la même veine, le fait de perdre la carte ou de ne pas en avoir une crée un obstacle de taille. Une telle politique peut atteindre les buts des deux ordres de gouvernement et de la communauté – tous veulent des communautés plus saines et connaissent les avantages liés à un bon état de santé et à un emploi solide. La politique actuelle a besoin d'améliorations – nous aimerions engager tous les intervenants dans un examen exhaustif.

Parmi les problèmes liés aux problèmes actuels, mentionnons les suivants :

- Le manque de politiques et de pratiques claires (p. ex. : il faut mieux éduquer le personnel et les clients).
- Le manque de reconnaissance et d'appui de la part de nombreux employeurs, à savoir qu'un plan sur les avantages au travail aide à attirer et à conserver les employés (besoin d'éducation et de sensibilisation).

Parmi ceux qui doivent s'asseoir à la table, mentionnons les intervenants suivants :

- Des représentants de Santé et bien-être Canada, de SFC-NB, y compris le personnel des bureaux régionaux d'aide sociale ...
- Des représentants principaux de l'UCSN et d'autres groupes semblables de lutte contre la pauvreté.
- Des représentants des tribunaux et des agents de probation.
- Les groupes de citoyens (organismes, fournisseurs de services, consommateurs et aînés).

Les parties qu'on peut conserver sont les suivantes :

- La protection des médicaments sur ordonnance.
- La protection (immédiate) pour les enfants (y compris les soins dentaires).

Parmi les changements à envisager, mentionnons :

- La fourniture et la diffusion étendue de renseignements complets et clairs sur les prestations, de même qu'une approche 'sensible' aux clients.
- L'application uniforme de la politique partout dans la province (p. ex. : comparer entre excontrevenants, enfants placés en famille d'accueil; protection partielle versus complète; façon dont différents membres du personnel appliquent et interprètent la politique.
- La simplification du processus pour les bénéficiaires.
- L'élimination des périodes d'attente pour la carte d'assistance médicale (p. ex. : à partir de la fin d'un emploi jusqu'à la réception des prestations d'assurance-emploi; nécessité d'un service entre-temps).
- Les adultes devraient être immédiatement admissibles à la carte au même titre que les enfants (ils doivent être prêts à travailler ou à subir des entrevues).
- Il faut inclure la couverture des soins dentaires pour les adultes (examens préventifs et plombages).
- La couverture pour les premiers verres correcteurs devrait être comprise pour ceux qui en ont besoin.
- L'extension de la couverture de la carte aux petits salariés – au-delà de 12 mois

Impacts positifs de certains des changements proposés

- sécurité
- moins de stress
- meilleur état de santé
- incitation et aptitudes plus grandes à travailler ou à continuer de le faire
- meilleure qualité de vie

Conclusion : Investir dans la population pour réaliser des gains à court et à long terme.

### **L'exemption de salaire**

On juge qu'il y a deux approches pour l'élaboration de nouvelles politiques :

1. La rafistoler en apportant différentes modifications.
2. Travailler sur les fondements pour élaborer une approche entièrement nouvelle.

Les participants ont convenu que le Nouveau-Brunswick serait mieux servi à tous égards en procédant à des changements majeurs dans des fondements et des croyances pour commencer une nouvelle approche utile.

- Comprendre que les gens veulent vraiment travailler.
- Il faut remettre en question les hypothèses et les changer.
- Il faut réviser considérablement la structure.



- La perspective économique *par opposition* à la perspective sociale doit évoluer pour aboutir à une compréhension collaborative et mutuellement bénéfique.
- Il faut que les silos de politiques, de clients et de questions soient dévolus.
- Il faut changer la terminologie pour équilibrer les approches (p. ex. : on devrait parler d'amélioration' plutôt que de l'exemption' de salaire)
- Implanter un plan sur le revenu annuel garanti.
- Augmenter l'exemption – chaque année ou graduellement.

Réunir la recherche par l'entremise de plusieurs intervenant, y compris

- des personnes touchées par ces politiques
- les employeurs
- les économistes (analyse de coûts)
- les défenseurs des clients eux-mêmes
- d'autres ministères et organismes du gouvernement (santé, éducation et droits de la personne)
- les coalitions communautaires générales, etc.
- d'autres administrations

Pour faire une présentation au gouvernement ou au public, engager les intervenants ci-dessus et présenter clairement comment la nouvelle approche incite les gens à intégrer le marché du travail et à quitter l'aide au revenu.

La discussion a porté sur un aspect utilisable de la politique actuelle ayant trait aux changements en vue de l'établissement d'un plan d'emploi à long terme (12 mois). Même si c'est un bon principe, il faut augmenter le montant permis. Chaque personne apte à l'emploi devrait être capable de gagner jusqu'à l'équivalent du salaire minimum. Le revenu provenant d'un emploi à temps plein qui dépasse cette limite devrait être déduit.

Cela donnerait comme impact des résultats positifs, dont une amélioration de la qualité de vie, de l'estime de soi et des possibilités d'emploi, y compris le travail à temps plein. Ainsi, les travailleurs pourraient poursuivre leurs efforts en sentant qu'ils sont appuyés et 'récompensés' de façon appropriée pour leur participation.

Exemples d'une équivalence au salaire minimum : si on utilise 40 heures par semaine à raison d'environ 960 \$ par mois

$$20 \text{ h @ } 6 \$ = 120 \times 4 = 480 \$ + 264 \$ = 744 \$$$

$$27 \text{ h @ } 6 \$ = 162 \times 4 = 648 \$ + 264 \$ = 912 \$$$

$$30 \text{ h @ } 6 \$ = 180 \times 4 = 720 \$ + 264 \$ = 984 \$$$

**Transport** (relativement aux possibilités de formation ou d'emploi)

Qui devrait s'asseoir à la table

- Des représentants de l'Urban Care Support Network
- Des bénéficiaires de la subvention
- Des médecins
- Des défenseurs de tiers

Ensemble ils pourraient travailler sur des démonstrations de vrais cas individuels pour établir tous les impacts positifs et les avantages liés à la santé du travail, et les présenter.

Considérations

Au lieu d'être une prestation unique, on devrait modifier l'aide au transport de plusieurs façons. Par exemple, accorder une subvention continue aux personnes dont le salaire est inférieur à 10 \$ l'heure.

Recommandations au sujet de la politique actuelle

Subventions :

1. Véhicule privé – 0,11 \$/km jusqu'à concurrence d'un taux fixe de 25 \$/semaine ou de 5 \$ pour chaque jour de travail; cela serait sujet à des modifications en fonction de l'augmentation des coûts. (Indemnité de vie chère)
2. Autobus –
  - a) le prix réel du billet durant les heures de service du transport en commun;
  - b) si le bénéficiaire travaille par quart, combiner les coûts liés au transport par véhicule ou autobus.
3. Autre – un tarif fixe de 4 \$ par jour devrait être accordé aux personnes qui ont besoin d'un transport à cause d'une invalidité ou du mauvais temps.

Généralités

La politique ne peut pas être efficace comme énoncé 'global'. Il faut obtenir de la souplesse et une résolution en temps voulu dans les limites de paramètres raisonnables pour les cas et les circonstances individuelles qui ne répondent peut-être pas d'emblée aux lignes directrices «types».

Intention de la politique

S'assurer que tous les bénéficiaires obtiennent et conservent un emploi rémunérateur qui finira par assurer leur indépendance, réduisant ainsi le besoin de subventions et le fardeau imposé sur le gouvernement.

Parties à conserver de la politique actuelle

- Plan d'intervention
- Confirmation de l'employeur des jours travaillés

***Fin – Tables de discussion***

## CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

La conclusion de la conférence a suivi les présentations des grands points issus des différentes tables de discussion. La coordonnatrice de la conférence, Brenda Murphy, a parlé de la réception très positive par les membres de la communauté et les élaborateurs de politiques. Tous les participants ont semblé avoir appris des leçons importantes des autres et, malgré les défis et les différences, ils ont trouvé que cela avait été utile. De plus, les participants ont semblé aimé l'atmosphère favorable et positive qui avait été créée pour la conférence. Ils avaient démontré d'emblée un respect mutuel, une ouverture d'esprit et de l'énergie en vue de travailler *ensemble* pour apporter des changements mutuellement bénéfiques. La coordonnatrice a remercié tous les participants d'avoir assisté à ce que certains avaient jugé une expérience plutôt intimidante. Pour certains, c'était la première du genre. D'autres ont pu exprimer leurs pensées ouvertement pour la première fois au lieu de sentir constamment qu'ils étaient seuls dans leur situation ou que personne n'écouterait leurs messages. D'autres ont également réalisé que. Comparativement aux craintes initiales, les gens étaient réceptifs à l'idée de travailler dans le cadre des paramètres des politiques publiques.

Dans les mots d'un participant,

*Nous avons tous établi des relations ici. N'oubliez pas qu'une recherche solide, le travail acharné et une connaissance étendue des enjeux ne sont aussi efficaces que la profondeur et la portée de vos relations avec les gens.*

C'est à ne pas en douter une remarque qui tombe à point pour souligner le but de la conférence qui était de 'relier' les personnes de l'«extérieur» avec celles à l'«intérieur», et d'apprendre ensemble comment et pourquoi elles peuvent aider à créer une politique publique durable et plus solide sur la pauvreté ■

---

Réalisé par Rebecca Bourdage

## Liste des participants à la conférence

Consulter également le répertoire intégral distribué avec le rapport

| Prénom      | Nom de famille | Représentant                                       | Ville         |
|-------------|----------------|--|---------------|
| Leticia     | Adair          | Immigrant & Refugee Support Centre                 | Saint John    |
| Tasha       | Barnett        | Fredericton Anti-Poverty Organization              | Fredericton   |
| Jean-Claude | Basque         | Congrès du travail – Canadian Labour Congress      | Moncton       |
| Silvia      | Borsic         | Centre de ressources familiales (S.J.) Inc.        | Saint John    |
| Nicole      | Bujold         | Status of Women/Condition féminine Canada          | Moncton       |
| Gisèle      | Bujold-Michaud | Conseil consultatif/Condition de la femme, NB      | Fredericton   |
| Rachel      | Cameron-Dubé   | VON Bébé et moi en santé – Miramichi               | Miramichi     |
| Mike        | Caverhill      | Étudiant, UNB – sciences politiques                | Fredericton   |
| Charlotte   | Chambers       | Communauté   | Saint John    |
| James       | Christopher    | Community Workshop                                 | Fredericton   |
| Minnie      | Clooney        | Programme de prestation prénatale                  | Sussex        |
| Patty       | Daley          | Coalition des maisons de transition                | Miramichi     |
| Helen       | Douthwright    | Communauté   | Saint John    |
| Debbie      | Durant         | Urban Core Support Network                         | Saint John    |
| Julie       | Esselmont      | Communauté   | Saint John    |
| Kate        | Fancy          | FemJEPP  | Halifax       |
| Kim         | Fawkes         | Housing Alternatives                               | Saint John    |
| Huberte     | Gautreau       | Coalition pour l'équité salariale / for Pay Equity | Moncton       |
| André       | Godin          | Front commun pour la justice sociale               | Moncton       |
| Nadia       | Hanna          | HRDC-DRHC – bureau régional                        | Fredericton   |
| Dave        | Hardy          | Saint John Community Chaplaincy                    | Saint John    |
| Karen       | Hardy          | Saint John Community Chaplaincy                    | Saint John    |
| Fran        | Heans          | Communauté   | Saint John    |
| Olive       | Howe           | Communauté   | Saint John    |
| Stephanie   | Hunter         | FemJEPP  | Halifax       |
| Rick        | Hutchins       | Concertation sur les politiques au N.-B.           | Fredericton   |
| Wendy       | Johnston       | Conseil consultatif/Condition de la femme NB       | Fredericton   |
| Debbie      | Joudrey        | FemJEPP  | Bridgewater   |
| Lyn         | King           | Urban Core Support Network                         | Saint John    |
| Jo          | Lang           | Coverdale Centre & UCSN                            | Saint John    |
| Anne        | Leslie         | Coalition pour l'alphabétisme du N.-B.             | Fredericton   |
| Donna       | Linton         | Volunteer Centre of Charlotte Co. Inc.             | St. Stephen   |
| Janice      | Lockett        | Services de santé publique                         | Saint John    |
| Margie      | Macdonald      | Santé Canada                                       | Halifax       |
| Angie       | Martz          | Urban Core Support Network/Sœurs de la Charité     | Saint John    |
| Lynn        | Matchett       | Services familiaux et comm. (DRH Miramichi)        | Miramichi     |
| Shelley     | Matchett       | Communauté   | Saint John    |
| Diane       | McGovern       | UCSN et ou Depot?                                  | Saint John    |
| Bonnie      | McGraw         | UCSN et centre de santé communautaire              | Saint John    |
| Janet       | McLaughlin     | Crescent Vallet Tenants Association                | Saint John    |
| Gail        | McLean         | Services familiaux et communautaires –             | Saint John    |
| Brenda      | Murphy         | Urban Core Support Network/WIPP                    | Saint John    |
| Karen       | Murray         | Dépt. de sciences politiques – UNB                 | Fredericton   |
| Perry       | Nicols         | Doone St Wilson Row Tenants Association            | Fredericton ® |

|           |          |   |                  |
|-----------|----------|---|------------------|
| Debbie    | Parks    | Communauté                                      | Saint John       |
| Laura-Lee | Pearson  | Communauté                                      | Sussex           |
| Susan     | Pitman   | Grands Frères – Grandes Soeurs cté de Kings     | Mt. Pisgah       |
| Lynn      | Prince   | Société John Howard – SJ                        | Saint John       |
| Sue       | Rickards | Selby & Associates, Inc.                        | Lower Queensbury |
| Pat       | Rogers   | Corp. des sciences de la santé de l'Atlantique  | Saint John       |
| Catherine | Sadler   | Étudiante, UNB – sociologie                     | Fredericton      |
| Brenda    | Seeley   | Independence Plus, Inc.                         | Saint John       |
| Brenda    | Smith    | Communauté                                      | Fredericton      |
| Donnie    | Snook    | SJ Inner City Youth Ministry                    | Saint John       |
| Bob       | Stranach | Stratégie de prévention du crime/Justice Canada | Fredericton      |
| Angela    | Waite    | Étudiante, UNB – sciences politiques            | Fredericton      |
| Jim       | Wilson   | Projet \$avoir en banque YMCA                   | Fredericton      |
| Joanne    | Wilson   | Community Workshop, Inc.                        | Fredericton      |
| Cathy     | Wright   | DRHC – Région NB                                | Hampton          |

Autres :

Erminie Cohen  
 Bill MacKenzie  
 Will O'Donnell  
 Randy Hatfield

## Coordonnées pour obtenir de l'information ou du matériel

### Urban Core Support Network (UCSN)

L'UCSN est une coalition de personnes vivant dans la pauvreté et d'organismes communautaires qui s'unissent pour combattre la pauvreté à Saint John. Elle vise à sensibiliser le public et à supprimer les barrières qui empêchent les gens de s'en sortir, d'où son intérêt pour les politiques publiques qui font obstacles. Dans son document de travail intitulé *Responding to the Voices of Poverty* (1988) (Répondre aux voix de la pauvreté), l'UCSN a identifié un certain nombre de politiques gouvernementales qui constituent autant d'obstacles pour les personnes vivant dans la pauvreté. Ses membres s'efforcent de faire modifier les politiques gouvernementales dont il sera question pendant la conférence. L'UCSN bénéficie du soutien du Conseil des femmes du Canada et des Sœurs de la Charité.

**Brenda Murphy Tél. : 506 642-9033 // Courriel : [ucsnsj@nbnet.nb.ca](mailto:ucsnsj@nbnet.nb.ca) // [www.ahsc.health.nb.ca/CHC/urbancore.shtml](http://www.ahsc.health.nb.ca/CHC/urbancore.shtml)**

### Concertation sur les politiques au N.-B.

Un réseau de partenariats, qui regroupe des représentants du gouvernement, du domaine de l'enseignement, du secteur bénévole, du secteur des affaires et de citoyens et citoyennes qui travaillent ensemble à favoriser l'établissement d'une politique publique plus judicieuse par l'inclusion et la collaboration. Le dossier de la pauvreté chez les enfants et les familles au Nouveau-Brunswick est l'un des principaux secteurs ciblés par Concertation sur les politiques.

**Rick Hutchins Tél. : 506 458-8274 // Courriel : [policylink@nb.aibn.com](mailto:policylink@nb.aibn.com) // [www.policylink.nb.ca](http://www.policylink.nb.ca)**

### Coalition pour l'équité salariale-NB

La Coalition pour l'équité salariale est un regroupement de personnes et d'organismes du Nouveau-Brunswick qui, par ses démarches et revendications, demande que le gouvernement du Nouveau-Brunswick légifère afin d'assurer l'équité salariale dans les secteurs privé et public.

**Johanne Perron Tél. : 506 855-0002 // Courriel : [coalition@nb.sympatico.ca](mailto:coalition@nb.sympatico.ca) // [www.equite-equity.com](http://www.equite-equity.com)**

### \$avoir en banque

\$avoir en banque est un projet-pilote national de comptes d'épargne individuels (CÉI) pour l'apprentissage. Nous décrivons de quelle façon ces comptes d'épargne dédiés peuvent aider les familles à faibles revenus à jumeler leurs épargnes à celle des secteurs public et privé. Nous partagerons les concepts sous-jacents aux CÉI en tant que politique sociale ainsi que les résultats excitants qui se dégagent de nombreux projets-pilotes nord-américains.

**Jim Wilson Tél. : 506 462-3138 // Courriel : [jimwilson@nb.aibn.com](mailto:jimwilson@nb.aibn.com)**

**Politique publique – La collaboration entre la communauté et le gouvernement**

**Cathy Wright Tél. : 506 832-5624 // Courriel : [cwright@nbnet.nb.ca](mailto:cwright@nbnet.nb.ca)**

### (FemJEPP) Feminists For Just & Equitable Public Policy

FemJEPP (féministes pour une politique publique juste et équitable) est une coalition provinciale d'organismes communautaires, de militantes et de femmes ayant une expérience concrète de l'impact des politiques et programmes publics sur les collectivités de la Nouvelle-Écosse. Nous oeuvrons dans le domaine des politiques publiques en vue du mieux-être des femmes et de leurs familles. Nous avons développé des outils et des ressources pour atteindre notre objectif général : la mise en place d'une politique juste et équitable pour toutes les femmes de la N.-É. et leur famille, en quête de leur indépendance socioéconomique.

**Stephanie Hunter Tél. : 902 423-8025 // Courriel : [hunter.group@ns.sympatico.ca](mailto:hunter.group@ns.sympatico.ca)**

## EXEMPLE D'ÉVALUATION DES EMPLOIS

L'exemple suivant a été mis au point à partir d'un système d'évaluation de l'Ontario. La Coalition pour l'équité salariale au N.-B. est actuellement en train de collecter des données techniques sur les systèmes d'évaluation des emplois, mais n'a pas encore proposé un système pour le N.-B.

Il s'agit d'un exemple de plan d'équité salariale qui a été affiché initialement par la Fairpay Company pour montrer les résultats des comparaisons entre emplois. Le plan a ensuite été modifié pour montrer les résultats d'une comparaison proportionnelle de valeurs.

Date d'affichage et des rajustements au titre de l'équité salariale – La Fairpay Company a affiché le plan d'équité salariale suivant le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Les rajustements au titre de l'équité salariale débuteront le 1<sup>er</sup> janvier 1994.

Établissement – Couvre tous les employés de la Fairpay Company, sise au 123, chemin Any, Toronto (Ontario).

### Classes d'emplois

#### Classes d'emplois de femmes :

- Commis-comptable
- Surveillante de la comptabilité
- Adjointe administrative
- Commis préposée au service à la clientèle
- Coordonnatrice de la commercialisation
- Réceptionniste
- Secrétaire

#### Classes d'emplois d'hommes :

- Comptable
- Contrôleur
- Analyste du marché
- Directeur de la commercialisation
- Président
- Programmeur
- Directeur des ventes
- Représentant des ventes
- Expéditeur-destinataire
- Directeur d'entrepôt

**Méthode de comparaison** : Un système de comparaison des emplois non sexiste a été utilisé pour mesurer la valeur de chaque classe d'emploi. Les points ont été attribués à chaque classe d'emploi en fonction des facteurs et des sous-facteurs suivants :

|                              |                                  |  |
|------------------------------|----------------------------------|--|
| Compétence (30 %)            | Connaissance (10 %)              | Résolution de problèmes/jugement (12 %)    |
| Effort (25 %)                | Effort mental (15 %)             | Relations interpersonnelles/contacts (8 %) |
| Effort physique (10 %)       | Responsabilité (35 %)            | Ressources humaines (12 %)                 |
| Ressources financières (8 %) | Ressources en information (10 %) | Ressources matérielles (5 %)               |
| Conditions de travail (10 %) | Environnement (10 %)             |  |

**Les évaluations ont été menées par un comité** – Les classes d'emplois de valeur égale ou comparable ont été déterminées en divisant le système en échelles de 75 points.

Résultats de la comparaison – **Voici les classes d'emplois des femmes avec les classes d'emplois des hommes à titre de comparaison, les résultats de l'évaluation et le nombre total de rajustements au titre de l'équité salariale nécessaires dans chaque cas :**

| ANALYSE COMPARATIVE DES CLASSES D'EMPLOIS FEMMES – HOMMES |        |                                |
|---|--------|--------------------------------|
| Classe d'emploi   | Points | Rajustement – équité salariale |
| Femmes – surveillante de la comptabilité                  | 570    |                                |
| Hommes – programmeur                                      | 555    | 1 \$/h                         |
| Femmes – adjointe administrative                          | 490    |                                |
| Hommes – expéditeur-destinataire                          | 470    | 1 \$/h                         |

Différences admissibles – **Aucune différence admissible n'a été constatée entre les taux normaux des classes d'emplois femmes et hommes.**

### COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS AU SUJET DE LA CONFÉRENCE

Au lieu d'une évaluation formelle, on a encouragé les participants tout au long de la conférence à écrire des commentaires sur une série de panneaux muraux disposés au hasard. On leur a demandé de répondre à des commentaires et à des questions, comme que pensez-vous?, qu'aimez-vous?, que pourrions-nous améliorer?, des changements à suggérer? Ils étaient libres de les faire sur des parties spécifiques des réunions ou sur l'ensemble de la conférence.

Les commentaires suivants correspondent à ce qui a été noté sur les panneaux muraux :

- Un accord des volontés qui ont un lien commun et qui se sont combinées merveilleusement.
- J'aurais aimé assister à tous les ateliers – Répétez l'expérience!
- Les chambres étaient très confortables, les repas étaient excellents et le café a remporté un succès fou, les ateliers étaient informatifs et il y avait beaucoup d'information pour sensibiliser davantage les gens au sujet des questions à l'étude.
- Il faut répéter l'expérience. Merci de votre dur travail.
- Les repas étaient excellents. Les gens étaient encore mieux, donc c'était une parfaite combinaison.
- (Repas) délicieux, (salle) confortable.
- Excellents repas!
- J'ai vraiment aimé la présentation sur \$avoir en banque.
- Excellente compagnie, excellente atmosphère, excellentes présentations! Merci!
- La séance sur la boîte à outils de l'UCSN était remarquable! De nombreux exemples utiles de stratégies créatrices; dynamique de conférenciers/animateurs organisés et enlevants.
- Vraiment bon! J'espère qu'on poursuivra le beau travail amorcé ici! Tellement de travail à faire, mais c'était encourageant de rencontrer les autres qui LE FONT!
- Une vue à partir de la porte d'en avant – de quoi réfléchir – commencer à penser comment apporter un changement...
- Le lieu/cette maison de retraite favorisait les échanges en toute simplicité – bravo aux organisateurs/organisatrices!
- Ai bien aimé l'expérience. Information et occasions de réseautage excellentes.
- J'ai beaucoup aimé les deux réunions auxquelles j'ai assisté. Le logement était excellent.
- La meilleure qui soit!
- Si nous avions invité Paul Martin aujourd'hui, nous aurions pu commencer à l'engager dès maintenant. Juste le fait d'être là avec autant de personnes dévouées et enthousiastes était une inspiration. Les séances en matinée étaient excellentes – l'information était agréable et utile. J'ai aimé les ateliers E1 et A2, bonne participation et excellent partage.
- Ai aimé le rythme!
- Merveilleux environnement pour apprendre et se développer.
- Le manque d'éducation m'a limité. L'activité sociale avec de bonnes personnes est agréable.
- C'était excellent de commencer jeudi matin avec des histoires (voix).
- J'ai vraiment aimé le café comme moyen de rencontrer les gens.
- J'ai aimé commencer avec l'«heure sociale». J'ai bien aimé «toute» l'expérience.
- Il aurait été intéressant d'avoir parlé ou discuté du commentaire sur la nécessité «d'amener la communauté anglophone à participer davantage» au réseau de la Coalition pour l'équité salariale.
- Atmosphère très agréable!
- Préoccupation au sujet du bruit ambiant en soirée quand quelqu'un essayait de dormir alors que d'autres «veillaient»; une plus grande coopération ou compréhension serait la bienvenue.
- 3 points : 1) J'ai vraiment aimé l'atelier sur la boîte à outils et oui, j'ai obtenu de bons outils – remarquable. 2) J'aime toujours les contacts qu'on établit à des conférences du genre, mais ici, c'était exceptionnel...USCN, vous êtes des âmes soeurs. 3) Moyen épatant de terminer la conférence. La dernière séance a vraiment su rattacher tous les éléments! Bravo, USCN!
- Rappelez aux gens de ne pas parler en même temps que le conférencier.
- Vraiment excellent! Me donne une perspective plus positive sur la vie! Rendez la sécurité plus réelle!
- Très bien présenté! Bravo! C'est parfait!
- (Aurait préféré) plus de temps pour questions et discussion dans les présentations et ateliers spécifiques.
- Bon, c'est bon! ♦